



**AVIS PUBLIC**


**ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT 2018-27**

**AVIS** est donné que le conseil de ville, lors de sa séance ordinaire tenue le lundi 16 avril 2018, a adopté le règlement 2018-27 amendant le règlement 2017-22 établissant les règles en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire, dans le but d'en modifier diverses dispositions.

Il peut être pris communication de ce règlement au Service du greffe de l'hôtel de ville, durant les heures normales d'ouverture des bureaux.

Ce règlement entrera en force et en vigueur le jour de la publication du présent avis.

**DONNÉ À VAL-D'OR**, ce 18 avril 2018.

  
**Me ANNIE LAFOND, notaire**  
**Greffière**